



Traité Makot

Michna 3 - Chapitre 1

"מְעִידִין אָנוּ אֶת פְּלוּנִי,
שֶׁהוּא חֵיב מַלְקוֹת אַרְבָּעִים",
נִמְצְאוּ זוֹמְמִין,
לוֹקִין שְׂמוּנִים, מִשֵּׁם (שְׁמוֹת כ, יג)
"לֹא תַעֲנֶה בְרֵעֲךָ עַד שֶׁקֶר",
וּמִשֵּׁם (דְּבָרִים יט, יט)
"וְעֲשִׂיתֶם לוֹ כַּאֲשֶׁר זָמַם לַעֲשׂוֹת לְאָחִיו",
דְּבָרֵי רַבִּי מְאִיר.
וְחֻכְמִים אוֹמְרִים:
אֵיבֵן לוֹקִין אֶלֶּא אַרְבָּעִים.
מִשְׁלָשִׁים בְּמִמּוֹן וְאֵין מִשְׁלָשִׁים בְּמִכּוֹת.
כִּיצַד?
הַעִידוּהוּ שֶׁהוּא חֵיב לְחִבְרוֹ מְאִתִּים זוֹז,
נִמְצְאוּ זוֹמְמִים,
מִשְׁלָשִׁין בִּיבִיהוֹן.
הַעִידוּהוּ שֶׁהוּא חֵיב מַלְקוֹת אַרְבָּעִים,
נִמְצְאוּ זוֹמְמִין,
כָּל אֶחָד וְאֶחָד לוֹקֶה אַרְבָּעִים.

[S'ils disent] : « Nous témoignons sur cet homme qu'il est passible de quarante coups (au réel 40 moins 1) » (pour avoir transgressé une interdiction de la Torah sanctionnée des coups), et qu'ils sont trouvés être zomemin, ils reçoivent quatre-vingt coups (78 au réel) – (c'est-à-dire que chacun reçoit deux séries de 40 coups) : [une série] pour [avoir transgressé l'interdit] (Chémot 20,13) : « Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain », et [une deuxième série] pour [le commandement] (Dévarim 19,19) : « Et vous lui ferez comme il avait prévu [de faire à son frère] » ; [ce sont] les paroles de Rabbi Méïr.

Mais les Sages disent : ils ne reçoivent que quarante coups, (en tant que sanction de hazama, mais rien pour l'interdit de faux-témoignage.)



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Ils (les 'édim zomemin) partagent une [sanction] monétaire [entre eux], mais ils ne partagent pas [le nombre] de coups. Comment cela ? S'ils ont témoigné qu'il devait à son ami deux cents zouz, et qu'ils ont été trouvés zomemin, ils divisent [le paiement entre eux].

Mais s'ils ont témoigné contre quelqu'un qu'il était passible de recevoir les quarante coups et qu'ils ont été trouvés zomemin, [et qu'ils ont été condamnée à une peine réciproque], chacun reçoit quarante coups (et on ne répartit pas les coups entre eux).



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions